



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE LUXEUIL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT Haute-Saône

ARRONDISSEMENT Lure

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 22 juin 2026

Adhésion de la CCPLx à la BGE pour l'année 2026

DÉLIBÉRATION**N° 2026-080**

En exercice : 37
Titulaires présents : 27
Pouvoirs : 7
Absents : 8
Nombre de votants : 36

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin, les membres du conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Luxeuil se sont réunis, à la salle polyvalente de Breuches 70300 sur convocation adressée par le Président le seize juin dernier.

Le Conseil Communautaire nomme Joël Brice secrétaire de séance.

Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à	Nom	Présents*	Excusés, suppléés par, procuration à
Martine BAVARD			Hassan EL BOUCHEHATI	POUV	Béatrice LEPAGNEY	Éric PETITJEAN		
Jérôme BERNARD	A		Sophie EL OMRI			Sébastien RICHARDOT		
Joël BRICE			Cédric FAIVRE			Catherine SALFRANC		
Frédéric BURGHARD			Claudette FAIVRE-BAZIN			Alain SCHELLE		
Michel CALLOCH	POUV	Loïc LABORIE	Marie-Christine FRICHET			Yves SIMONIN		
Christian CHAMAGNE	POUV	Sébastien RICHARDOT	Sylvie GAVOILLE			Nathalie SIRVEAUX		
Roland CHAMAGNE			Philippe GÉRARD			Justine TACLET		
Jean-Luc DAVAL			Bernard GIRE			Daniel TONNA		
Marie-Hélène DAVAL			Loïc LABORIE			Guillaume VILLEQUEZ	POUV	Jacques DESHAYES
Jacques DESHAYES			Christophe LEJEUNE	POUV	Alain SCHELLE	Anne-Lise VINCENT	POUV	Martine BAVARD
Véronique DEVOILLE			Béatrice LEPAGNEY			Laurent ZIEGLER		
Nathalie DIRAND			Emilien MONNEY					
Dominique DUCHANOIS			Nicolas NURDIN	POUV	Eric PETITJEAN			

*P = Présent(e) / EXCUSE = Excusé(e) / A = Absent(e) / POUV = Pouvoir donné à / SUPP = Suppléé(e) par

Exposé

En tant qu'experte dans la création et le développement d'entreprise et d'association, BGE Franche Comté accompagne les entrepreneurs, quels que soient leur parcours, leur territoire ou leurs ambitions.

Dans le cadre de ces accompagnements, l'association assure des permanences aux Fablab 3 lapins ou elle reçoit les entrepreneurs et porteurs des projets de la CCPLx, participant ainsi à la dynamique économique du territoire.

A ce titre et depuis 2023, la CCPLx apporte son soutien en adhérent en tant que membre de soutien de l'association pour un montant annuel de 150 €. Cette adhésion n'implique pas la participation opérationnelle de la CCPLx aux activités de BGE mais lui permet d'être informé régulièrement de l'actualité de ses activités sur le territoire.

D'autres niveaux d'adhésion sont possibles selon le nombre d'habitants et incluent l'envoi des données relatives aux personnes reçues chaque année par BGE sur le territoire en plus du rapport d'activités.

Nombre d'habitants > 30 000 Forfait 1 500 €

Nombre d'habitants < 30 000 Forfait 1 000 €

Nombre d'habitants < 20 000 Forfait 500 €

Nombre d'habitants < 10 000 Forfait 250 €

N.B : Montant incluant l'adhésion en tant que membre de soutien de 150 €.

Décision

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Communautaire

- Valide l'adhésion annuelle 2026 de la CCPLx à l'association BGE pour un montant de 150 €
- Autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le bulletin d'adhésion ainsi que tous les documents afférents à la présente délibération

Ainsi délibéré et signé

Pour copie conforme

Le Président

Jacques DESHAYES